

55

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 30 août 2021

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	23 août 2021	24 août 2021
23	17	17+4		

Délibération n° 30082021-042 : Election d'un conseiller municipal délégué à la vie associative
L'an deux mille vingt et un, le **lundi 30 août** à vingt heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :

Cécile BONNIFAIT, Colette PARONNAUD, Denis DUBOURGNOUX, Isabelle DUMONT, Martine LLEU, Rémi GROLAUD, Sandrine GUIBERT, Martine YVON, Jean François MALTERRE, Sébastien SANTOLINI, Véronique ZAMPARO, Micheline SIMONNEAU, Claude RAVON, Christophe PARION, Jean-Yves BOUCARD, Patrick MORENNE

Membres absents non représentés :

Marc-Antoine LAMBERT, Fanny GRIMAUD.

Membres absents représentés :

Jackie ALBERT (donne pouvoir à Denis DUBOURGNOUX), Jean-Pierre PARONNEAU (donne pouvoir à Sandrine GUIBERT), Christèle ROBLIN (donne pouvoir à Cécile BONNIFAIT), Jean-Luc PROQUIN (donne pouvoir à Martine YVON).

Secrétaire de séance : Isabelle DUMONT

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriale,

Vu la délibération n° 30082021-041 du 30 août 2021 décidant la création d'un poste de conseiller municipal délégué,

Considérant que Martine LLEU a proposé sa candidature au poste de conseillère municipale déléguée à la vie associative ;

Considérant qu'il n'y a pas d'autres candidatures.

Monsieur le Maire demande si quelqu'un souhaite voter à bulletin secret.

Considérant que personne ne le demande.

Monsieur le Maire fait voter à main levée.

Monsieur Jean-François MALTERRE ne prend pas part au vote

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 19 voix pour et 1 abstention :

- **Décide** de nommer Madame LLEU Martine, ayant obtenu la majorité absolue, conseillère municipale déléguée à la vie associative.

Elle prend rang dans l'ordre du tableau après Monsieur Denis DUBOURGNOUX.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE
LEGALITE

Sous le N° 017 - 200080091 - 2021 0830
-- 30082021042 ----- DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 01 / 09 / 2021

Fait et délibéré les jours, mois et ans
désignés ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 31 août 2021.

Le Maire,

Walter GARCIA.